

Ses Missions

Conservier et classer les documents collectés ou acquis, en veillant à l'intégrité et l'accessibilité de ceux-ci.

Mettre ces documentations à disposition des publics intéressés : étudiants et chercheurs, enseignants, personnes originaires d'AFN, leurs descendants et amis...

Faciliter la réalisation de travaux en relations avec ces documentations.

Ses Actions

Éditer la revue « Mémoire Vive ».

Réaliser « La Lettre d'Information du CDHA »

Gérer des groupes de travail sur des thèmes divers et des activités variées

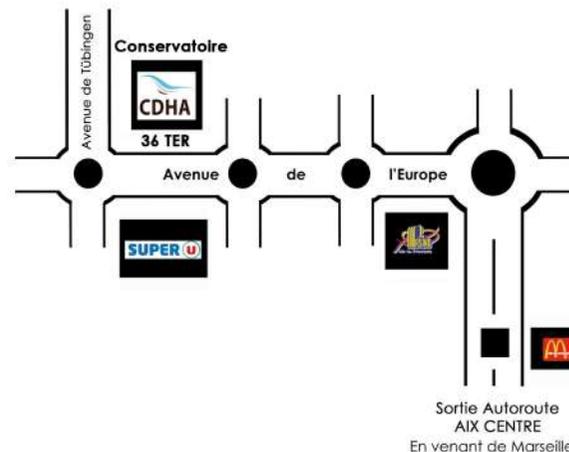
Réaliser ou participer à des expositions sur des thèmes allant de la vie de personnages célèbres à la célébration d'événements historiques ou à la présentation de réalisations concernant l'œuvre française en Algérie (culture, architecture, infrastructures, économie...).



CDHA
Conservatoire National de la Mémoire des Français d'Afrique du Nord
36 TER, avenue de l'Europe
13090 Aix-en-Provence

Du lundi au vendredi
De 9h30 à 12h30
De 14h à 17h30
Fermé le mardi matin et les jours fériés

contact@cdha.fr
www.cdha.fr
Tel: 04 42 52 32 89



Association loi 1901, reconnue d'utilité publique



Répertoire, rechercher et rassembler tout ce que l'Afrique du Nord a suscité de créations littéraires, historiques, journalistiques et sociales depuis 1830 jusqu'en 1962.

- Pour que l'histoire des Français d'Afrique du Nord et l'œuvre de la France soient sauvegardées
- Pour en Assurer la transmission aux générations futures
- Pour lutter contre l'oubli et la désinformation...

www.cdha.fr - contact@cdha.fr

A propos du CDHA

Le CDHA a vu le jour en 1974 pour répondre aux vœux de différentes personnes, pour la plupart «Rapatriés d'Algérie», désireuses d'assurer la conservation de documents en leur possession évoquant l'histoire de l'Algérie jusqu'en 1962.

Dans le même temps d'autres personnes cherchaient à consulter des livres et documents de cette nature. C'est de cette conjonction qu'est née l'idée de rassembler, tant qu'il en était encore temps, des ouvrages précieux pour fonder et sauvegarder la mémoire de cette période d'histoire de l'Algérie Française : Le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie était né.

Deux personnes sont à l'origine de la matérialisation de l'idée : Madame Charles Vallin (ancienne vice-présidente de l'Assemblée Algérienne) et Mademoiselle Pasquier-Bronde.

Une Association nationale est créée dans le cadre de la loi de 1901, sous la présidence de Maître Ciccolini, sénateur Maire d'Aix-en-Provence.

Son but est «rechercher partout en France et hors de France, rassembler, répertorier, conserver, pérenniser et faire connaître la documentation sous toutes les formes d'expression (histoire, littérature, art plastique, documents sonores, musique... etc.) concernant l'Algérie avant et pendant la présence française ainsi que les suites de cette présence». La bibliothèque (riche à l'époque d'un millier d'ouvrages) est inaugurée le 27 octobre 1975.

Reconnu d'utilité publique le 30 septembre 1985, le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie, le Maroc et la Tunisie est maintenant installé dans le Conservatoire National de la Mémoire des Français d'Afrique du Nord, bâtiment appartenant au CDHA et dont la construction a été rendue possible grâce à la Fondation pour la Recherche Historique sur l'Algérie et ses donateurs et quatre collectivités territoriales : la Région Sud PACA, le Conseil départemental 13, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la ville d'Aix-en-Provence.

Quelques Chiffres

De l'inventaire physique, en cours d'établissement, relevons quelques chiffres significatifs:

Livres : 15500 dont 8000 classés en livres anciens et 7500 postérieurs à 1962.

Revue, journaux : 21000 dont 8000 journaux quotidiens.

Archives : plus de 500 fonds d'archives personnelles, familiales, d'entreprises et d'associations.

Images : un fonds de 10000 cartes postales anciennes, dessins et photographies d'époque.

Cartes et plans : plus de 1500 sont classés dans la cartothèque dont certaines datant du début de la présence française.

Gravures et tableaux : plus de 120 œuvres originales.

Ses Moyens

Adhérer au CDHA (à partir de 50 €, étudiant 15 €)

Effectuer des dons de documents

Effectuer des dons financiers
(déductibles à hauteur de 66% du montant du don)

Nos partenaires : La ville d'Aix-en-Provence, la Région Sud Paca, le Conseil Départemental 13, l'ONAC et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

